



Comment remplir un plan de vol ?

Pour remplir un Plan de Vol ou Flight Plan (FPL), vous avez à votre disposition un formulaire permettant de standardiser les dépôts. Il est obligatoire pour tous les vols, aussi bien en VFR, qu'en IFR (même avec le GPS). Cela permet de connaître vos vols et ainsi de totaliser vos heures. Vous pouvez préparer tous les éléments sur ce formulaire afin de rendre le vol plus facile. Merci à tous.

Case n° 1 : ID COMPAGNIE / ID VATSIM

Indiquez dans la première case de gauche votre numéro d'adhérent au sein de aeroJetFrance (ex : F-AJF11). Dans la case de droite, indiquez votre numéro d'inscription VATSIM (généralement appelé ID).

Case n° 2 : NOM PILOTE

Indiquez ici votre nom de famille.

Case n° 3 : TYPE AERONEF

Inscrire le code d'identification précis à 3 ou 4 chiffres de l'appareil utilisé. La liste des types d'aéronefs est consultable ici dans Manufacturers :

<http://www.icao.int/anb/ais/8643/index.cfm>

Si vous ne trouvez pas votre avion, indiquez le nom exact.

Case n° 4 : DEPART

Aérodrome de départ

Indicateur d'emplacement OACI à 4 lettres correspondant à l'aérodrome de départ (par exemple : LFRS pour Nantes). Si l'indicateur d'emplacement n'est pas connu (terrain privé par exemple), écrivez ZZZZ et précisez le terrain en clair dans la case 18 REMARQUES à la suite de DEP/

Case n° 5 : DESTINATION / DEGAGEMENT

Aérodrome de destination

Indicateur d'emplacement OACI à 4 lettres de l'aérodrome de destination. Si l'indicateur n'est pas connu, indiquez ZZZZ et préciser le nom du terrain dans la case 18 REMARQUES à la suite de DEST/

Aérodrome de dégagement

Indicateur d'emplacement OACI à 4 lettres de l'aérodrome de dégagement envisagé. Si l'indicateur n'est pas connu, indiquez ZZZZ et préciser le nom du terrain dans la case 18 REMARQUES à la suite de ALTN/



Case n° 6 : RESEAUX / INSTRUCTEUR DE VOL / VOL SOLO

Mettre une croix dans la case correspondant au réseau employé (VatSim ou GameSpy).

Rayer la mention Oui ou Non pour les cases Instructeur de vol et Vol solo.

Case n° 7 : NATURE DU VOL

Mettre une croix dans la case correspondant à l'appareil de la flotte utilisée (Ecole de pilotage, Flotte AJF, Flotte GTERS ou Autres).

Case n° 8 : TYPE DE PLAN DE VOL

Le type de plan de vol ou régime de vol est précisé dans la réglementation selon le code suivant :

- VFR (Visual Flight Rules - vol à vue)
- IFR (Instrument Flight Rules - vol aux instruments)
- VFR puis IFR
- IFR puis VFR

Ex : IFR puis VFR : youpi il fait beau (donc on termine en VFR).

VFR puis IFR : zut il ne fait pas beau (donc on termine en IFR).

Mettre une croix dans la case correspondante au moment de la journée où est effectué le vol (Jour, Nuit ou Miste - Jour/Nuit).

Case n° 9 : TYPE DE VOL

Indiquer ici votre moyen de circuler ou le moyen employé d'évolution dans l'espace aérien (contrôlé ou pas). Ecrire clairement les informations dans la ou les cases correspondantes.

Case n° 10 : NIVEAU DE VOL

Niveau/Altitude de croisière

Codé sur 5 caractères sous la forme : <Niveau ou Altitude><Valeur sur 3 chiffres>. Par exemple le niveau de vol 75 se note FL075 et l'altitude 3000ft se note A030. Utiliser de préférence la valeur en FL.

Case n° 11 : VITESSE

Vitesse de croisière

Codée sur 5 caractères sous la forme : Unité - Vitesse sur 4 chiffres. Par exemple, 100kt se note N0100 et 180 km/h se note K0180. Utiliser de préférence la valeur en KT.

Case n° 12 : NOMBRE PASSAGERS

Indiquer le nombre de personnes à bord, y compris l'équipage (pilote et(ou) copilote).

Case n° 13 : INFO ATIS

Automatic Terminal Information Service - Service automatique de diffusion de messages d'informations aéroports. Noter la lettre initiale du bulletin d'informations données par l'aéroport de départ (ex : "H" Hôtel).

Case n° 14 : METEOROLOGIE

Indiquez clairement le QNH au niveau de la mer, le cap du vent, le plafond (limite nuages/visibilité) et le numéro de la piste en service pour le décollage. Ces informations sont disponibles avec la diffusion de l'ATIS.

Case n° 15 : FREQUENCES TOUR / ENROUTE / APPROCHE

Indiquer la fréquence de communication de la Tour de contrôle à votre point de départ, puis la ou les fréquences disponibles en vol et enfin la fréquence principale à l'arrivée de votre destination.

Case n° 16 : HEURES DEPART / ARRIVEE / TEMPS DE VOL

Heure de départ

Indiquez l'heure de départ réelle du poste de stationnement sous la forme de 4 chiffres (par exemple 1300 pour 13h). Il faut indiquer l'heure UTC ou heure ZULU.

Heure d'arrivée

Indiquez l'heure d'arrivée réelle au poste de stationnement sous la forme de 4 chiffres (par exemple 1300 pour 13h). Il faut indiquer l'heure UTC ou heure ZULU.

Temps de vol

Indiquez la durée totale de votre vol, du point de départ au point d'arrivée (poste de stationnement), sous la forme de 4 chiffres (par exemple 1300 pour 13h).

Temps de vol - Durée totale réelle

Temps de vol réel de l'alignement pour le décollage du terrain de départ jusqu'à l'atterrissage sur le terrain d'arrivée.

Case n° 17 : ROUTE

Vous devez préciser votre route à l'aide des points de repères VFR ou IFR, des balises de radionavigation, de coordonnées géographiques.

Dans tous les cas, le point de franchissement de frontière doit être précisé, également la traversée de mer ou d'océan.

Case n° 18 : REMARQUES

Partie réservée à un complément d'informations, non précisées sur le plan de vol (ex : incident divers, panne moteur).

*Nouveau Plan de vol FPL AJF par Alexandre Roero F-AJF1, Président de la compagnie
aeroJetFrance - Copyright© février 2020.*

